

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DT-1903

Route 389 - Déboisement entre Baie-Comeau et Manic-2

SOYEZ VIGILANTS

Baie-Comeau, le 20 mars 2019 – Le ministère des Transports souhaite informer les usagers de la route 389 que des travaux de déboisement ont lieu entre les kilomètres 4 et 22 et ce, jusqu'au 3 mai.

Ces travaux ont lieu à divers endroits, à l'extérieur de l'emprise de la route, et occasionneront peu d'entraves. Toutefois, il est possible que des travailleurs et de la machinerie se trouvent sur l'accotement et qu'une circulation par alternance soit nécessaire à certaines occasions. De plus, des débris d'arbres pourraient se retrouver temporairement sur la chaussée.

Ainsi, pour la sécurité de tous, le Ministère recommande aux usagers de la route 389 de faire preuve de vigilance entre Baie-Comeau et Manic-2 et de respecter la vitesse en vigueur.

Nous remercions les Nord-Côtiens et les usagers de la route en général de leur compréhension.

-30-

Sources :

Sarah Gaudreault, conseillère en communication
Direction de la Côte-Nord
418 295-4788, poste 48302
sarah.gaudreault@transport.gouv.qc.ca

Caroline Rondeau, conseillère en communication
Direction de la Côte-Nord
418 295-4788, poste 48375
caroline.rondeau@transport.gouv.qc.ca